

**Réponse à la question n° 99  
de M. David Krienbühl (PLR)  
relative à la gestion par la Ville des retards de livraison engendrés par la crise énergétique**

**Résumé de la question**

En séance du 14 septembre 2022, M. D. Krienbühl posait la question suivante:

"J'ai bien entendu M. le vice-syndic par rapport à l'ORCOC, task force spéciale qui permet de gérer les questions liées aux hausses de prix de l'énergie et des matières premières. Ce qui n'a pas été évoqué jusqu'à aujourd'hui par le plénum, ce sont les retards de livraison".

**Réponse du Conseil communal**

L'ORCOC analyse en permanence la situation en lien avec diverses problématiques, selon leur degré d'actualité: pénuries énergétiques, guerre en Ukraine, covid, sécheresse et danger d'incendie, etc. La composition de l'ORCOC est d'ailleurs systématiquement adaptée à la crise en question, avec l'intégration de spécialistes et d'experts-es appropriés-es.

Un des effets constatés par l'ensemble des acteurs et actrices économiques est en effet la difficulté d'approvisionnement de nombreux matériaux et articles et les retards inhérents des projets ou des activités. Au niveau de la Ville, il faut distinguer en premier lieu le type de matériel concerné. Par exemple, le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie est touché de la façon suivante:

- les secteurs des ponts et chaussées et de la voirie sont principalement concernés pour la question des chantiers. Les retards de livraison pour le béton et les armatures peuvent atteindre actuellement de deux à six semaines. Une gestion plus dynamique avec les entreprises mandatées permet de procéder à des adaptations de planning pour éviter des retards en chaîne qui, au final, déboucheraient sur un important retard. Pour les matériaux à base de pétrole, les délais de livraison peuvent monter jusqu'à trois mois. Qui plus est, ces délais varient régulièrement;
- la décharge de Châtillon, la STEP et la Voirie sont touchées au niveau du matériel d'exploitation (avec composants électroniques ou produits chimiques); ainsi, à la STEP, les "consommables" chimiques sont disponibles dans un délai jusqu'à trois fois plus élevé que d'habitude, soit d'un à trois mois (et à un prix à 60 % supérieur), et certains éléments de matériel peuvent parfois prendre jusqu'à près d'un an avant d'être livrables (prix: + 10-20 %);

- le garage des véhicules de la Voirie subit également un impact direct via le délai de livraison des véhicules de remplacement et des pièces d'entretien et de réparation. Les délais sont très variables et peuvent être très longs selon le type de commande.

Au niveau de l'Économat, le carburant, le matériel divers, le mobilier ou encore les regards de route ne subissent pour l'instant pas de retard. Au chapitre du matériel sujet à retard de livraison, on trouve toutefois:

- les habits de travail, qui connaissent un retard d'environ trois mois en raison de leur composition à base de plastique;
- les produits à base de papier, qui doivent composer avec des délais de livraison allongés; de plus, il existe un risque que la production de ce type de produits ne s'interrompe subitement en raison de l'augmentation des coûts énergétiques;
- les toners d'imprimante;
- certains types de colle;
- des pièces d'outillage.

De manière générale, l'Administration dans son ensemble tente dès lors de gérer les commandes de manière aussi anticipative que possible, afin de diminuer au maximum les impacts des délais prolongés de livraison.